

# **Actes des Assises francophones de l'éducation et de la formation**

Organisées par le Comité de suivi de la  
**v<sup>ème</sup>** Conférence francophone des OING/OSC

Paris (France), 14-16 septembre 2006

## **L'intégration des TIC en Afrique : questionnements, enjeux, défis**

### Résumé

Pour aborder la vaste thématique de l'utilisation des TIC au profit de l'éducation et de la formation, je partirai de deux expériences que l'EIP a eues en Afrique : l'une en Guinée (1999), l'autre au Maroc (2005). Après avoir décrits succinctement les contextes dans lesquels se sont déroulées ces formations, je soumettrai les questionnements qu'ont suscités les constats tirés de ces expériences, et j'identifierai les enjeux qu'ils soulèvent avant de mettre en lumière les défis auxquels nous devons faire face pour réduire la fracture numérique.

### L'expérience Guinéenne

#### Le contexte

Dès 1999, l'EIP a misé sur un ambitieux programme de développement des TIC au service de ses membres. Tout d'abord en Guinée où des responsables de sections nationales africaines ont suivi un « atelier de production multimédia au service des droits de l'homme »<sup>58</sup>. J'insiste sur l'expression « au service de » car, dans la perspective de l'EIP, les TIC sont bien un moyen et en aucun cas une fin en soi.

Il n'est peut-être pas inutile dès le départ de mentionner, qu'en Guinée, outre le manque considérable de moyens que l'on peut observer à vue d'œil dans le domaine des TIC, ce pays a vécu dans l'insécurité permanente pendant de longues années, en raison notamment de la situation politique interne et des conflits au Libéria et en Sierra Léone qui l'on profondément affecté. Situé au 160<sup>ième</sup> rang en matière de développement humain<sup>59</sup> la pauvreté qui sévit

---

58 <http://www.eip-cifedhop.org/formation/conakry/devenir.html>

59 [http://hdr.undp.org/reports/global/2004/francais/pdf/hdr04\\_fr\\_HDI.pdf](http://hdr.undp.org/reports/global/2004/francais/pdf/hdr04_fr_HDI.pdf)

dans ce pays peu toucher, en milieu urbain, jusqu'à 50 p. cent des ménages<sup>60</sup>. Dans ce contexte, la fracture numérique en est une parmi d'autres.

En dépit de ce contexte adverse, nous avons pu facilement observer auprès des acteurs avec qui nous avons travaillé sur place, une volonté sans équivoque de participer au développement des TIC dans les domaines de l'éducation formelle et non formelle.

### Le dispositif

La session a réuni les représentants de sections nationales d'Afrique de l'Ouest, avec comme objectif de les former à une démarche de conception, de production, de diffusion et d'évaluation de contenus pédagogiques relatifs à l'éducation aux droits de l'homme et à la paix à l'aide des technologies de l'information et de la communication.

La structure de la session de formation était composée de deux volets complémentaires : le premier touchait les aspects purement techniques qui doivent être maîtrisés pour faire une page web ; le second concernait la production de contenus relatifs à l'éducation aux droits de l'homme et à la paix.

La formation d'une semaine s'est déroulée dans un cybercafé de Conakry où nous pouvions disposer d'un nombre suffisant d'ordinateurs et du support technique d'une personne-ressource de la Cellule de proximité.

Le dispositif prévu devait permettre aux participants et aux participantes d'avoir accès par le biais de l'Internet (pendant et après la formation), à un ensemble de contenus relatifs à l'éducation aux droits de l'homme et à la paix, en vue de produire à leur tour des contenus pédagogiques.

### Constats et questionnements

- Le déroulement de la formation a été perturbé par des problèmes d'ordre technique, en premier lieu, par l'absence d'accès à l'Internet les trois premiers jours, due aux difficultés d'accès au satellite. En l'absence d'une infrastructure appropriée, peut-on raisonnablement espérer une appropriation des TIC par les enseignants et les membres d'ONG qui œuvrent dans le domaine de l'éducation non formelle et plus largement par les populations des pays du Sud ?

---

60 [http://www.guinee.gov.gn/2\\_presentation/indice\\_de\\_developpement\\_humain.htm](http://www.guinee.gov.gn/2_presentation/indice_de_developpement_humain.htm)

- La faible performance des ordinateurs, pour la plupart obsolètes, n'a pas non plus facilité la tâche. À cette difficulté se sont ajoutées les différences d'applications, de claviers et de navigateurs d'un ordinateur à l'autre, ce qui a nécessité une approche individualisée qui a ralenti le processus prévu initialement.
- Les objectifs initiaux étaient beaucoup trop ambitieux compte tenu de la méconnaissance qu'avaient presque tous les participants de l'ordinateur. Ainsi il a fallu qu'ils se familiarisent à des opérations de base telles le maniement de la souris ou la création et l'enregistrement d'un fichier. Pourtant, tous avaient répondu par courriel à un questionnaire qui leur avait été envoyé par ce même moyen, et dont les réponses donnaient à penser que tous maîtrisaient les opérations de base. Or, il s'est avéré que pour utiliser leur courrier électronique, ils faisaient appel à une personne capable de manipuler l'ordinateur à leur place et se contentaient de dicter. Ce constat soulève la question du niveau de maîtrise minimale des ordinateurs par les participants pour qu'une formation à la production et à la diffusion de contenus pédagogiques soit possible.
- Bien que les objectifs initiaux n'aient pas été atteints, toutes les personnes formées ont par la suite eu recours aux TIC pour : 1) communiquer entre elles et avec le siège de l'EIP ; 2) pour parfaire leur formation grâce à un suivi à distance; 3) pour réaliser un bulletin (papier) et 4) pour l'un d'entre eux, un site Internet.

## L'expérience marocaine

### Le contexte

Le Maroc occupe le 125<sup>ème</sup> rang en terme d'indice de développement humain, selon le classement du PNUD. Pays en « émergence » il n'en demeure pas moins que la place des TIC dans l'enseignement constitue un phénomène tout aussi récent que modeste. Néanmoins, il paraît exister, au sein d'une bonne partie de la communauté enseignante, une réelle volonté de s'approprier ces technologies afin de pouvoir les intégrer dans les pratiques professionnelles. Ceci nous est apparu particulièrement prégnant au sein du groupe d'enseignants avec lequel nous avons travaillé pendant notre séjour à Marrakech.

### Le dispositif

La session qui a réuni des enseignants et inspecteurs de l'éducation nationale,

membres de l'Association marocaine pour l'école instrument de paix (AMEIP), s'intitulait : « La contribution des TIC à l'éducation aux droits de l'homme, à la paix et à la citoyenneté démocratique ». Cette formation avait pour objectifs : de familiariser les participants avec quelques techniques et stratégies de recherche et de validation de l'information sur l'Internet ; de leur fournir quelques repères pour constituer des banques de données au plan des contenus des droits de l'homme, de la paix et de la citoyenneté ainsi qu'à celui des approches pédagogiques privilégiant le recours aux TIC dans ces domaines et de partager l'information recueillie avec les autres participants en recourant à un « espace de travail collaboratif » qui devait permettre de jeter les bases d'une communauté virtuelle d'apprentissage ou « eCommunauté ».

La formation d'une semaine s'est déroulée dans la salle d'informatique du département de Géologie de la faculté des Sciences - Semlalia de Marrakech.

La démarche proposée étant participative, les témoignages d'expérience et les interrogations des participantes et des participants ont fait partie intégrante de la dynamique d'ensemble. Cette approche devait faciliter les ajustements de parcours, par définition évolutifs.

### Constats et questionnements

Contrairement à la formation en Guinée, tous les participants avaient suivi une initiation à l'utilisation de l'ordinateur et de l'Internet et ceux qui n'avaient pas encore d'adresse électronique s'en sont créé une avant la formation.

Comme pour la Guinée, la disparité des ordinateurs et leur caractère obsolète a ralenti la démarche et, plusieurs des activités prévues au programme ont dû être supprimées faute de temps. Cependant, comme toutes étaient en ligne, les participants ont par la suite eu le loisir de compléter le programme.

### Enjeux

Un premier enjeu concerne l'accès à Internet qui, bien que s'étant rapidement répandu à travers l'Afrique, reste limité, notamment à cause du coût élevé des installations et des frais d'utilisation qui constituent un frein important. Robert Chaudenson (2006) rappelle que, selon les données du Ministère français des Affaires étrangères<sup>61</sup>, « Internet » est « de 650 à 1500 fois plus cher en Afrique

---

61 Bilan et perspectives 2003, 2004, p. 68.

qu'en Europe (en parité du pouvoir d'achat) ». Il faut cependant tenir compte des disparités entre les pays<sup>62</sup>.

De cet accès à l'Internet dépend un deuxième enjeu qui est celui de la formation à l'utilisation des TIC par les enseignants et les membres d'ONG qui œuvrent dans le domaine de l'éducation non formelle, afin qu'ils maîtrisent le maniement de l'ordinateur et l'utilisation de l'Internet et qu'ils deviennent des démultiplicateurs dans leurs milieux respectifs.

Un troisième enjeu, tout aussi important que les précédents, touche la production, par les acteurs du monde de l'éducation notamment, de contenus qui correspondent à leur réalité socioculturelle. Selon l'Union internationale des télécommunications<sup>63</sup>, l'Afrique ne représenterait que 0,4 % du contenu mondial de l'Internet et environ 0,02% si l'on excepte l'Afrique du Sud. Or, les contenus locaux sont de toute première importance pour éviter l'homogénéisation des pratiques sur le modèle culturel occidental et préserver l'identité culturelle, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la formation.

## Défis

Aux enjeux qui viennent d'être présentés, correspondent des défis.

Le premier est de démocratiser l'accès à l'Internet en améliorant l'infrastructure et en offrant de nouvelles possibilités de connexion pour la population qui n'a pas d'accès à l'Internet depuis son domicile (bornes interactives publiques, cybercafés, PC connectés à l'Internet dans les écoles et dans les locaux d'ONG). En effet, si l'on peut penser que la réduction de la fracture numérique entraînerait un développement, « cette réduction suppose[rait] préalablement le développement lui-même, c'est-à-dire que les utilisateurs potentiels puissent avoir les moyens de faire face aux coûts de l'accès à l'information dans un environnement de qualité technique suffisante.» (Chaudenson, 2006)

Le deuxième défi concerne la formation nécessaire pour avoir une maîtrise suffisante des principales fonctions de l'ordinateur (traitement de texte, courrier électronique, navigation Internet, conception de pages web) pour accéder à l'information et pouvoir produire et diffuser sur la « toile » des contenus.

---

62 [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm\\_finnc/conjn\\_econm/compr\\_inter/index.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/conjn_econm/compr_inter/index.htm)

63 [http://www.itu.int/africainternet2000/Conclusions/figure10\\_f.html](http://www.itu.int/africainternet2000/Conclusions/figure10_f.html)

Des formations pourraient être dispensées par les responsables des cybercafés qui ont des difficultés à rentabiliser leur entreprise<sup>64</sup> « du fait du coût prohibitif d'une connexion spécialisée et de l'énergie, du faible débit de la bande passante, de la dissymétrie entre trafic international et trafic local (quasi absence de contenus et de boîtes aux lettres en local), ainsi que de la mauvaise qualité du service délivré par les FAI »<sup>65</sup> (fournisseurs d'accès Internet).

Le troisième défi est de créer des conditions qui permettent aux personnes qui œuvrent dans le domaine de l'éducation formelle ou non de contribuer à l'enrichissement du contenu de l'Internet. En effet, si les sites africains se sont multipliés, les services marchands y tiennent le haut du pavé et l'éducation reste le parent pauvre, comme le souligne le Groupe de travail de l'ADEA sur l'enseignement à distance et l'apprentissage libre (2003, p.20)<sup>66</sup>

*« Si connexion il doit y avoir, l'attention est attirée sur le fait que les pays du Sud, en général, et les pays africains en particulier, doivent se lancer résolument dans la réalisation de produits et services d'information afin de passer du statut de consommateur d'information à celui beaucoup plus enviable, et surtout beaucoup plus rentable, de producteur. Au-delà de la sphère informationnelle, la nécessité de développer des applications qui contribuent à améliorer la santé, l'éducation, la formation, la culture, etc., est également soulignée et il est clairement dit que l'Afrique se doit non seulement d'être présente mais aussi active sur les autoroutes de l'information, faute de quoi elle risquerait d'être réduite à faire de l'auto-stop. »* (Sagna, 2001, p.13).

## Conclusion

Compte tenu de l'ampleur des besoins élémentaires qui restent insatisfaits en matière d'éducation de base, l'utilisation des TIC apparaît à certains comme étant secondaire, voire inutile. Pour d'autres au contraire, les TIC représentent un outil qui permettrait d'apporter des solutions concrètes au problème d'accès à l'éducation à des coûts relativement faibles (Sagna, 2001, p.29).

---

64 Voir à ce sujet « De la difficulté de rentabiliser un cybercafé en Afrique » (2003) <http://www.africacomputing.org/breve99.html>

65 <http://www.africacomputing.org/breve99.html>

66 À la fin 2001, « Le guide du web africain » [www.Mbolo.com](http://www.Mbolo.com) recensait 4500 sites africains, dont la majorité concernent des entreprises, le e-commerce, la publicité, viennent ensuite l'actualité et la culture, enfin l'éducation et la formation.

En terminant, je voudrais revenir sur un aspect du cadre proposé de cette table ronde. À cet égard, on écrit que « La question est de savoir si les investissements considérables que représenterait la réduction radicale de cette « fracture » dans le domaine de l'éducation et de la formation doivent être considérés [...] au détriment de quels autres investissements ? »<sup>67</sup>

S'agissant d'« investissements considérables » - bien qu'en l'absence de données d'ensemble pour les pays du Sud, il soit difficile de les quantifier -, on se demande pourquoi ils devraient être perçus comme « concurrents » à d'autres secteurs de développement. S'il y a par ailleurs un secteur dont on pourrait se réjouir de le voir accuser une baisse d'activités, c'est bien celui des dépenses en armements. D'aucuns pourraient dire peut-être qu'il s'agit là d'une autre question. Nous n'en sommes pas si certaines. Violence et développement n'ont jamais fait bon ménage.

Cela dit, en clair, les investissements en TIC peuvent très bien participer d'un des objectifs du millénaire pour le développement, qui vise à établir un partenariat mondial pour le développement en vue de mettre les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, à la portée de tous<sup>68</sup>. Souhaitons que la volonté politique soit au rendez-vous.

---

67 La « fracture numérique » est aussi une réalité entre « pays riches » et « pays pauvres » et la réduction des inégalités en ce domaine est un objectif légitime. La question est de savoir si les investissements considérables que représenterait la réduction radicale de cette « fracture » dans le domaine de l'éducation et de la formation doivent être considérés comme prioritaires ? Au détriment de quels autres investissements ? En vue de quels objectifs éducatifs et de formation ?

68 voir : [http://www.un.org/french/millenniumgoals/goal\\_8.html](http://www.un.org/french/millenniumgoals/goal_8.html)

## Références bibliographiques

Sagna, Olivier. 2001. « Les technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal. Un état des lieux ». *Technologie et société* Document du programme no. 1 janvier 2001. Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social. En ligne, accès : [http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/240da49ca467a53f80256b4f005ef245/ba28329c8e73447d80256b5e0037ab04/\\$FILE/sagna.pdf](http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/240da49ca467a53f80256b4f005ef245/ba28329c8e73447d80256b5e0037ab04/$FILE/sagna.pdf) (consulté le 7/08/06)

Chaudenson, Robert (2006). « Fracture numérique et solidarité numérique ». <http://www.mondesfrancophones.com/espaces/Frances/articles/fracture-numerique> (consulté le 12/07/06)

Groupe de travail de l'ADEA sur l'enseignement à distance et l'apprentissage libre. 2003. « Enseignement à distance et apprentissage libre en Afrique subsaharienne. État des lieux dans les pays francophones ». Paris : ADEA (Association pour le développement de l'éducation en Afrique). En ligne, accès : [http://www.adeanet.org/publications/docs\\_fr/enseign\\_distance\\_12092002.pdf](http://www.adeanet.org/publications/docs_fr/enseign_distance_12092002.pdf) (consulté le 7/08/)

